

Chers Président(e)s de Club, chers membres du CODEP 84, chers Président(e)s de Commission, chers responsables de section,

Je me permets de vous solliciter à fin de pouvoir rapidement préciser l'organisation des divers stages organisés par la Commission Départementale d'Apnée.

Dans un premier temps, est organisé le week-end du 16 et 17 février un stage RIFAA (prix du stage : 25 € et 15 € pour ceux déjà en possession d'un RIFAP ou diplôme de secourisme) (Réaction Intervention Face à un Accident d'Apnée). Merci de bien vouloir faire le bilan des membres de vos Clubs qui seraient intéressés par ce stage et précisant ceux qui sont déjà en possession de leur RIFAP ou diplôme de secourisme.

Dans un second temps, le passage de l'Initiateur Apnée (prix du stage : 35 €) se fera sur les week-end du 8, 9 mars et 26, 27 avril. Là encore, je vous demande de recenser les personnes intéressées en leur demandant de bien vouloir me contacter pour que nous puissions ensemble faire le bilan de leurs compétences. (Par mail ou téléphone au 06.61.87.20.95)

Je vous rappelle également, que la formation complémentaire aux cadres de la Commission Technique (prix du stage : 15 €) se déroulera sur le week-end du 17 et 18 mai. Elle s'adresse à tous les cadres de la Commission Technique dès le E1 qui par équivalence, sont initiateurs d'apnée (C1) et qui voudraient acquérir ou améliorer leurs connaissances en matière d'apnée d'un point de vue technique mais aussi règlementaire. Le premier jour sera dédié à la théorie qui sera mise en pratique le lendemain par l'encadrement d'une sortie randonnée palmée et la participation à des ateliers spécifiques apnée. Merci de bien vouloir me donner une première estimation des encadrants de vos clubs qui souhaiteraient y participer. Le dimanche suivant (25 mai) ces mêmes personnes pourront passer leur niveau 3 d'apnée (prix du stage : 15 €) qui leur permettra de devenir C2 d'apnée étendant ainsi leurs prérogatives en la matière.

Pour terminer, j'en profite pour vous demander de bien vouloir retenir et commencer à diffuser que les 18 mai et 24 août aurons lieux les deux rencontres interclubs de randonnée palmée de cette année. (prix de la randonnée : 10 €)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me répondre le plus rapidement possible, cordialement,

GRANDJEAN Sébastien  
Président de la Commission Apnée en Vaucluse

